

Viragri Plus

Désinfectant bactéricide, fongicide et virucide

VT49

Description

Viragri Plus est un désinfectant très efficace, spécialement formulé pour une application en élevage intensif.

Propriétés principales

Viragri Plus est un mélange optimisé de glutaraldehyde et d'ammoniums quaternaires, dans une solution aqueuse. Il est très efficace contre une large gamme de micro-organismes. Des tests approfondis en laboratoire et en condition d'utilisation ont démontré ses propriétés contre les principaux virus et bactéries. Son activité à large spectre garantit la santé animale et le niveau d'hygiène.

Viragri Plus est un désinfectant terminal pour une utilisation sur des surfaces préalablement débarrassées des souillures importantes et rincées. Son utilisation est recommandée dans les bâtiments d'élevages, le matériel d'élevage, les pédiluves. Il peut également être utilisé sur tous les équipements et surfaces rencontrés dans les bâtiments d'élevage et d'accoupage.

Viragri Plus s'utilise par trempage, pulvérisation et par thermonébulisation.

Avantages

- Spécialement conçu pour des applications en élevage intensif
- Action bactéricide, fongicide et virucide
- Produit peu corrosif, s'utilise sur toutes les surfaces, notamment les métaux légers.
- S'utilise en eaux dures ou douces

Mode d'emploi

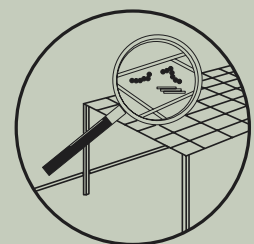
- Catégorie des animaux domestiques : bactéricide à 0.75% (5 minutes), fongicide à 4% (15 minutes) et virucide à 2% (30 minutes).
- Catégorie serres et abris : bactéricide à 0.25% (5 minutes), fongicide à 1% (15 minutes) et virucide à 2% (15 minutes)
- Catégorie POA/POV : nourriture animaux domestiques ; bactéricide à 0.25% (5 minutes)
- Thermonébulisation pour toutes les catégories citées : pour une dose bactéricide de 2.4 ml/m³ pour 4 heures de contact – Norme NFT 72281 (Thermonébulisateur Dynafog Mister III) – Application hors présence humaine et/ou animale.

Nécessité d'un lavage préalable et rinçage final à l'eau potable pour tous les usages en Industries Agroalimentaires.

Données techniques

Aspect :	liquide limpide vert
Densité Relative à 20°C	1.04
pH (1% solution à 20°C)	5.7
Demande Chimique en Oxygène (CDO)	550.5 gO ₂ /kg
Teneur en Azote (N)	5.5 g/kg
Teneur en Phosphore (P)	4.5 g/kg

Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications



Divosan™

Viragri Plus

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : toutes les informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue sur internet www.diese-fds.com.

Stockage : conserver dans l'emballage d'origine fermé, protégé de la lumière et des températures extrêmes.

Compatibilité du produit

Viragri Plus est utilisable sur la plupart des matériaux rencontrés dans la construction de locaux et matériels d'élevage selon les conditions d'utilisation recommandées.

En cas de doute, il est recommandé de réaliser des tests pour les autres matériaux avant toute utilisation prolongée.

Normes

- Bactéricide à 0.25% selon la Norme NF EN 1276 en présence d'eau dure et d'albumine (0.3 g/l), en 5 minutes, à 20°C sur les souches de référence (spectre 4)
- Bactéricide à 0.75% selon la Norme T72-301 en présence de protéines (albumine 1% + extrait de levure 1%), en 5 minutes, à 20°C sur les souches de référence (spectre 4).
- Fongicide à 4% selon la Norme T72-301, en présence d'eau dure 30°F, en 5 minutes, à 20°C sur les souches *Absidia corymbifera*, *Cladosporium cladosporioides*, *Aspergillus versicolor*.
- Virucide à 2% selon la Norme NFT 72-180 en présence de protéines (albumine 1% + extrait de levure 1%) en 30 minutes à 20°C sur virus de la maladie de Talfan et virus de l'hépatite canine contagieuse.

Législation

Produit conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08.09.99).

Agréé (N°02822) au titre de l'arrêté du 28/02/57 relatif à la désinfection dans les cas de maladies contagieuses des animaux à 4% dans le cas de maladie d'origine bactérienne et 0.5% dans le cas de maladie d'origine virale.

Homologation du Ministère de l'Agriculture n°2010572 :

- Traitement virucide (2%), bactéricide 0.75% et fongicide (4%) pour les logements et matériel de transport des animaux domestiques et le matériel d'élevage.
- Traitement bactéricide (0.25%) pour les locaux de stockage, matériel de transport (POA/POV) ; pour le matériel de stockage et de récolte (POV) ; pour les locaux de préparation et matériel de transport de la nourriture des animaux domestiques.
- Traitement bactéricide (0.25%) et fongicide (1%) pour le traitement général des serres et abris (locaux et matériel de culture) et traitement virucide (2%) pour le matériel de culture.
- Thermonébulisation pour les usages POA/POV/élevage à la dose de 2.4 ml/m3 pour 4 heures de contact selon la Norme NFT 72281 (Thermonébulisateur Dynafog Mister III)

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
7509321	20L
7510356	200L
7510594	2x5L

JohnsonDiversey (F)

9-11 Avenue du Val de Fontenay

94133 Fontenay sous Bois

Tel. 01 45 14 76 76

www.johnsondiversey.fr